

# Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

## Déclaration du groupe UNSA

L'UNSA considère le logement comme droit fondamental participant à l'accès à d'autres droits tels que la santé, l'emploi, l'éducation... Il est au cœur de la cohésion sociale de la nation.

L'emploi et le logement constituent deux préoccupations majeures pour les salariés. En effet pour avoir un emploi, il faut un logement à un coût abordable et pas trop éloigné du lieu de travail, comme il faut un emploi pour payer le logement. Les liens entre emploi et logement sont très importants et il convient de les améliorer.

L'UNSA souscrit à l'ensemble des préconisations car, certes, la loi NOTRe a redistribué les compétences des collectivités territoriales et généré de nouveaux outils de planification mais il est nécessaire de mieux définir les compétences et responsabilités des différentes collectivités territoriales. Il serait également pertinent de sortir d'une seule appréhension sectorielle en cohérence avec l'aménagement et le développement durable des territoires.

En installant les intercommunalités comme Chefs de file en matière d'habitat et de cohésion sociale et urbaine, on définit le niveau géographique pertinent pour la politique du logement. En effet, le morcellement communal entretient les égoïsmes sociaux, freine les restructurations urbaines, la relance de la construction et rend plus difficile la lutte contre la spéculation foncière.

En inscrivant la politique du logement dans une loi de programmation, l'État permettrait, en concertation avec les acteurs locaux, de définir des objectifs chiffrés répartis géographiquement et qui concerneraient toute la gamme des secteurs de la politique du logement : logements sociaux à financer, construction de logements locatifs privés, de logements en accession, aires d'accueil pour gens du voyage, travaux dans le parc privé, résorption de l'habitat insalubre et de la précarité énergétique. Des outils tels que des observatoires du logement et de l'habitat faciliteraient la mise en œuvre dans le cadre d'un PLH- PLU.

Les aides publiques au logement atteignent 40,9Mds€ en 2014, l'UNSA souhaiterait une étude d'impact de ces aides, qui permettrait de réactualiser les objectifs dans la construction de logement au vu des nouveaux besoins.

Ainsi, l'État garderait les missions de solidarité nationale et de régulation globale, à savoir : gestion des aides personnelles au logement, la loi DALO, l'hébergement et le respect de l'article 55 de la loi SRU, les normes de constructions et la réglementation des rapports locatifs. L'UNSA a voté l'avis